

# C.E.P.C

CENTRE DE FORMATION CYNOPHILE

## **FORMATION PAR CORRESPONDANCE: ÉDUCATEUR COMPORTEMENTALISTE CANIN**

### **PROGRAMME DE LA FORMATION** **Cours théoriques : 144 heures**

L'évaluation de votre formation comprend 10 devoirs, 9 devoirs permettent une évaluation hebdomadaire de la lecture et de la compréhension des cours qui ont lieu par correspondance et qui doivent correspondre aux 144 heures prévues.

#### **MODULE 1 : CONNAISSANCES APPROFONDIES DU COMPORTEMENT CANIN : 60 H**

Cours sur l'éthologie canine (étapes du développement comportemental, les signes de dominance, la communication (langage du corps, communication auditive, visuelle et tactile)).

Étude et théorie des lois de l'apprentissage : conditionnement répondant (Pavlov), opérant (Skinner), etc ;

Punitions et récompenses ;

Comportement social du chien ;

Socialisation du chiot ;

Étude des divers troubles du comportement :

Étude des agressivités ;

Étude des phobies ;

Étude des anxiétés ;

Troubles du comportement maternel ;

Étude des divers comportements gênants rencontrés chez le chien : coprophagie, fugue, malpropreté, etc...

Études des thérapies comportementales : déconditionnement, désensibilisation systématique, habituation etc...

Mise en pratique des cours sur les troubles et les comportements gênants chez le chien sous forme de fiches technique permettant leurs résolutions.

*Le devoir numéro 1 sera sur le comportement social du chien, le langage du corps chez le chien et les signaux physiques et visuels de dominance chez le chien. Le devoir numéro 2 sera sur la socialisation du chiot, les étapes importantes du développement comportemental du chien et l'analyse de caractère. Le devoir numéro 3 sera sur L'agression canine, et la peur chez le chien. Le devoir numéro 4 sera sur les conditionnements et lois de l'apprentissage, apprentissage et thérapies comportementales et Les colliers anti-aboiement. Le devoir numéro 5 sera sur les anxiétés et les origines, thérapies et plans de rééducation des problèmes du comportement et des troubles de comportement gênants.*

#### **MODULE 2 : ÉTUDE DES DIFFÉRENTES MÉTHODES ET TECHNIQUES EN ÉDUCATION CANINE : 20 H**

La méthode C.E.P.C ;

La méthode naturelle ;

Méthodes de rappel ;

*Le devoir numéro 9 sera sur la méthode naturelle, la méthode C.E.P.C., le Rappel et les techniques spéciales.*

#### **MODULE 3 : NOTRE METHODE DE TRAVAIL : 20 H** (cette méthode est unique, elle n'est pratiquée que par notre centre de formation et nos élèves).

Savoir pratiquer :

Une étude du comportement avec ses annexes ainsi que ses techniques commerciales ;

Un cours d'éthologie et ses annexes ;

Un 1<sup>er</sup> cours ;

Un cours collectif.

*Le devoir numéro 7 sera sur l'étude du comportement, le cours d'éthologie, le premier cours et le cours collectif.*

#### **MODULE 4 : CONNAISSANCES GÉNÉRALES DU CHIEN : 29 H**

Les papiers officiels chez le chien ;

Définir les canidés ;

Les races de chiens et les livres des origines reconnues ;

L'identification du chien ;

La SCC ;  
Morphologie et anatomie du chien ;  
Aptitudes sensorielles des canidés (l'olfaction, l'audition, la vision) ;  
Les principales maladies du chien (maladies virales et bactériennes, parasitaires) ;  
Les urgences cynophiles (retournement d'estomac, le coup de chaleur, animal inconscient, arrêt cardio-respiratoire, les différentes blessures) ;  
Soins et nourriture du chien de travail (la vaccination, la vermifugation).  
La dysplasie.

*Le devoir numéro 6 sera sur Définir les canidés, les races de chiens & les livres des origines reconnues et l'identification du chien. Le devoir numéro 8 sera sur Anatomie du chien, les aplombs, aptitudes sensorielles, la dentition, le métabolisme digestif, la vaccination, les principales maladies, le parasitisme, la dysplasie, et le secourisme canin.*

### **MODULE 5 : LÉGISLATION ET RÉGLEMENTATION EN VIGUEUR : 10H**

Code rural (Lois, décrets et arrêtés concernant les professions de l'élevage et de l'éducation canine) ;  
Code civil, Code du commerce, Code de la route ;  
Code de l'urbanisme de de l'habitat (pour ceux qui souhaitent créer leur centre canin).

### **MODULE 6 : OUVRIR SON CENTRE CANIN : 5 H**

Les points importants pour réussir son installation.

## **Cours pratiques : 72 Heures**

### **RECEPTION CLIENTELE, COMMERCE :**

Vous apprendrez à accueillir des clients et leurs chiens en consultation, à analyser, déterminer et ensuite proposer aux propriétaires, soit :

- un plan d'éducation pour les clients nous consultant pour des problèmes d'éducation ou de comportements gênants chez leur chien.
- un plan de rééducation alliant à la fois une thérapie comportementale à des séances d'éducation adaptées aux problèmes de comportement que rencontrent les propriétaires avec leur animal.

### **L'EDUCATION :**

*Vous découvrirez une méthode **d'éducation unique en France !** Elle fut créée par Monsieur DHUMETZ, après plusieurs années d'expérience et de recherche. Cette méthode, comme la méthode naturelle est basée sur le conditionnement opérant, mais elle est fondamentalement très différente. Elle a pour avantage de donner des résultats très rapidement tout en restant une méthode douce et agréable pour le chien comme pour son maître. Elle a été appliquée sur nos 1600 chiens passés en éducation dans notre centre et sur plus de 20000 chiens au total par l'intermédiaire de nos anciens élèves appliquant cette méthode sur les chiens de leurs clients.*

Lors de votre formation, vous apprendrez à assurer et organiser des cours d'obéissance individuels, collectifs, de rappel etc, auprès de véritables clients. Vous expliquerez aux clients comment établir une communication correcte avec leur compagnon. Vous devrez mettre à disposition de nos clients toutes les techniques qui vous auront été enseignées, ceci afin qu'ils puissent obtenir de la part de leur compagnon l'obéissance qu'ils désirent telle que : La marche en laisse, marche sans laisse, assis, couché, assis couché debout pas bouger, rappel, refus d'appât, pistage, etc.

Vous apprendrez aussi à régler les comportements gênants comme : le chien qui vole, fait les poubelles, saute sur son maître, poursuit les voitures, etc.

### **TROUBLES DU COMPORTEMENT ET COMPORTEMENTS GÊNANTS :**

Vous apprendrez à recevoir des clients et leur chien en consultation, souffrant :

De troubles du comportement divers (agressivité, peur (phobie), anxiété, destruction, fugue, agressivité envers les congénères etc.), ou de comportements gênants.

Votre travail consistera à leur proposer soit, un plan de rééducation alliant à la fois une thérapie comportementale à des séances d'éducation spécifique, soit des solutions permettant de supprimer les comportements gênants (coprophagie, fugue, malpropreté, etc...).

Ces séances vous permettront de mettre en pratique, ces thérapies comportementales, déconditionnement, désensibilisation systématique, habituation etc, d'expliquer aux clients l'attitude qu'ils doivent adopter, et veillez à supprimer tous les renforcements involontaires.

### **L'AGILITY : (module facultatif)**

Vous apprendrez à organiser et assurer des séances d'agility, vous proposerez différentes techniques et solutions adaptées à chaque individu, permettant ainsi aux propriétaires de faire franchir les différents agrès à leur compagnon tels que : Les haies, la palissade, la passerelle, le saut en longueur, le mur, etc.

Un dixième devoir est prévu pour évaluer les 72 heures du stage pratique

*Le devoir numéro 10 sera sur la pratique. Seront notés les simulations (jeu de rôle) d'étude du comportement, de cours d'éthologie, de 1<sup>er</sup> cours, cours collectif et 1<sup>er</sup> cours de rappel.*

*Une deuxième partie sur la pratique réelle et une dernière partie sur l'attitude en centre c'est-à-dire Motivation générale, Accueil du client et sens du commerce, Respect du ou des formateurs et Faculté de s'adapter à une nouvelle méthode.*

*La théorie et la pratique sont donc notées sur 200 points chacun.*

Si vous rencontrez des problèmes pour la compréhension de vos cours ou pour toutes autres raisons vous pouvez contacter Mme COMELLO ou M. DHUMETZ uniquement par téléphone au 03.21.71.52.47 le mardi matin de 10h à 12h.

### **Dates des prochaines sessions de formation Educateur canin :**

#### **2018**

**SEPTEMBRE :**

**Du Lundi 17 Septembre 2018 au Samedi 29 Septembre 2018 ;**

**OCTOBRE :**

**Du Lundi 01 Octobre 2018 au Samedi 13 Octobre 2018 ;**

**NOVEMBRE :**

**Du Lundi 12 Novembre 2018 au Samedi 24 Novembre 2018 ;**

#### **2019**

**FEVRIER :**

**Du Lundi 11 Février 2019 au Samedi 23 Février 2019 ;**

**MARS :**

**Du Lundi 18 Mars 2019 au Samedi 30 Mars 2019 ;**

**JUIN :**

**Du Lundi 17 Juin 2019 au Samedi 29 Juin 2019 ;**

**SEPTEMBRE :**

**Du Lundi 16 Septembre 2019 au Samedi 28 Septembre 2019 ;**

**OCTOBRE :**

**Du Lundi 14 Octobre 2019 au Samedi 26 Octobre 2019 ;**

#### **Formation complète de deux mois :**

**Éducateur Canin + Comportementaliste**

**144 heures cours théoriques + 72 heures de pratique soit 216 heures :**

**3210€ cours reçu par courriel      3400€ cours reçu par envoi postal**

---

37 Ter route de LENS 62223 STE CATHERINE LES ARRAS

TEL : 0321715247 ou 0608473327

**Adresse Email : [didier.dhumetz@wanadoo.fr](mailto:didier.dhumetz@wanadoo.fr) Site web : [www.cepc-didier-dhumetz.com](http://www.cepc-didier-dhumetz.com)**

**Centre de formation déclaré depuis 1996**

**N° siret 404 822 710 000 20 code APE : 9609Z, N° centre formateur : 31 62 01 12 96 2, N° certificat de capacité au mordant : 62-031D-M, N° agrément du terrain : 62-CC-023DM, N° TVA intracommunautaire : FR12404822710**